

Année universitaire 2024/2025

Conformément au document « Procédures et calendriers d'inscription 2024/2025 », ce dossier est réservé aux étudiant(es) qui sont actuellement inscrits(es) à l'Université Paris Nanterre dans une formation où le redoublement est soumis à l'instruction d'une demande. Le dossier dûment complété doit être remis au secrétariat pédagogique de la formation au plus tard **le 3 juillet 2024** pour les étudiants inscrits en Master Génie Industriel 1ère année et 2ème année. Les responsables de formation étudieront les demandes et se prononceront sur l'opportunité pédagogique, pour l'étudiant(e), de consacrer une année supplémentaire dans la même formation, dans l'optique de la valider.

Si une décision de maintien dans la formation est prononcée, muni(e) de votre autorisation de maintien dans la formation, vous devrez vous connecter sur le site des réinscriptions : ent.parisnanterre.fr pour réaliser votre réinscription en ligne.

(*Tout étudiant qui ne valide pas intégralement son année peut solliciter son redoublement en constituant une demande de maintien dans la formation. L'étudiant qui n'a pas validé intégralement une année et qui ne bénéficie pas du dispositif AJAC doit alors constituer une demande de maintien dans la formation dans les délais prévus par l'établissement.

Demande de maintien dans une formation

Je soussigné(e),		
Nom:		<u>Prénom</u> :	
N° étudiant	:		
(e): Adres	se:		
Téléphone	:		
E-mail:			
Inscrit(e) a	administrativement e	et pédagogiquement en 2023/2024 dans la formation	
suivante :			
Année dans	s le diplôme (1 ^{ère} ou 2èr	ne année) :	
Mention:			
Parcours-t	ype (le cas échéant):		
Précisez la	date de première insc	cription dans cette formation :	
souhaite bénéf	icier d'un maintien dans	s cette formation en 2024/2025 (la lettre motivant ma	
demande est jo	pinte au présent doss	er).	
Fait le	à	Signature :	
N 1.11 4 - 1	> 1 - 1 - 1 - 1 - 14 - 2 H - 14 -		

Pièce obligatoire à joindre : <u>Lettre à l'attention du/de la responsable de la formation (expliquez les facteurs qui ont conduit à la non-validation de l'année, et ceux qui vous permettront de réussir pour 2024/2025).</u>



Demande de maintien dans une formation

Partie réservée à l'administration :

Complétude du dossier : Complet Incomplet	
Avis préalable du du/de la responsable de la formation Favorable Défavorable, pour le motif suivant :	Date : Nom et prénom du/de la responsable de la formation : Signature du/de la responsable de la formation :
Avis du jury de session 2 Favorable Défavorable, pour le motif suivant :	Date : Nom et prénom du/de la président(e) du jury : Signature du/de la président(e) du jury :
Décision de l'université : Admission Refus d'admission, pour le motif suivant :	Date : Pour le Président de l'Université, Philippe Gervais-Lambony, par délégation, Meglena Jeleva, Vice-Présidente CFVU Signature :